



POINT FORT

## Les villes se construisent par le quartier

focus 3/17  
mai



**Charles Beer**

Chargé de cours à la Haute école de travail social de Genève et président de Pro Helvetia, ancien conseiller d'Etat

Sous la pression démographique et de l'étalement territorial, les villes se confrontent à leur métamorphose. L'accroissement des inégalités s'impose sur le plan social et territorial. Les limites des villes s'estompent au profit de prolongements urbains discontinus. L'urbain engloutit la ville traditionnelle. A l'heure de la mondialisation, de la libéralisation des échanges et des flux migratoires, à l'heure du réchauffement climatique, la concentration humaine qui en résulte place les villes au centre des enjeux du développement durable. Les villes sont à la fois le problème et la solution. Tel était le thème des travaux du Sommet Habitat III des nations unies, en octobre dernier.

La Suisse possède plusieurs atouts pour relever le défi: son système de formation supérieure dans ses diversités, sa capacité d'innovation et son système fédéraliste. La réussite des différentes initiatives développées dans cette perspective passe par deux niveaux d'action impératifs et complémentaires: le quartier et l'agglomération. Les villes suisses sont avant-postes.

Repenser la ville en termes de défis multiples, complexes et interdépendants représente un véritable changement de para-

digme. Une telle démarche nécessite d'intégrer les leçons du passé, les manquements comme les réussites, et les mutations en cours. Penser la ville dans ses dimensions urbanistique, architecturale, sociale, économique, culturelle et sécuritaire d'une part, intégrer l'ensemble des compétences disciplinaires et professionnelles dans une vision globale d'autre part exige de placer les populations concernées en position d'actrices des mutations urbaines.

Penser la ville à partir du quartier et de son insertion dans la ville, construire la ville à partir des besoins et du « vivre ensemble », c'est promouvoir le développement durable, la cohésion sociale, et la réduction des inégalités territoriales. Cette philosophie d'action engendre un gain pour la démocratie, une vision du développement urbain érigeant les habitants-e-s, dans leur diversité, par le biais de contrats de quartier notamment, en véritables partenaires du changement. Le quartier, comme entité, ne se décrète pas, il se construit.

Les villes de notre pays, dans leur expression individuelle et collective, par la démocratie directe et la légitimité de leur action de proximité représentent la source comme la garantie du succès. Cette claire déclinaison du système de subsidiarité appelle un engagement et un soutien clairs des cantons, de la confédération, des hautes écoles, de la recherche et de la société civile.

### Chère lectrice, cher lecteur,

Kreis IV et Ouchy, Maladière et Bümpliz... Nombre de quartiers suisses sont presque aussi connus que la ville dont ils font partie. Ils incarnent un art de vivre et évoquent en nous des images: rue branchée, vue sur le lac, stade de football, tours d'immeubles.

Ce que l'on connaît moins, c'est la mutation qu'ont connue durant ces dernières années de nombreux quartiers grâce à des mesures ciblées. Outre des programmes de construction, des projets sociaux ont aussi aidé les quartiers à prendre un nouvel élan.

Le nouveau numéro de focus montre combien il est important que les villes et les communes puissent échanger, que les urbanistes et les personnes chargées de l'intégration se retrouvent autour d'une table et que la population soutienne les projets.

Votre rédaction de focus

### Sommaire

- Point fort 1
- Interview 2
- Le thème 3
- Session et procédures de consultation 4
- L'UVS dans la ligne de mire 5
- Agenda 6

## INTERVIEW

## «Je veux mobiliser les habitants autour d'objectifs communs»


**Elina Leimgruber**  
**Syndique de Vevey**

Née à Vevey, mariée et mère de deux enfants, Elina Leimgruber est entrée comme première Verte à la Municipalité de Vevey en 2011. Elle y dirige pendant cinq ans la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie ainsi que la Direction de la jeunesse, de l'éducation et des sports. Elle est ensuite élue en 2016 comme première femme syndique de l'histoire de la ville. Elina Leimgruber a un parcours professionnel diversifié, d'abord dans l'hôtellerie, puis dans la gestion de fortune, suivi par sept années au CICR, puis à Expo02, à Genève-Roule et enfin à l'Alimentarium, musée de l'alimentation à Vevey.

**La Ville de Vevey a renforcé son engagement pour le développement des quartiers en 2005. Pour quelles raisons?**

Cette attention soutenue à la qualité de vie dans les quartiers fait suite à un constat des travailleurs sociaux hors-murs. Ceux-ci avaient en effet mis en avant la représentation négative que les habitants de Vevey avaient du quartier Plan-Dessous. Le premier objectif a été d'entrer en contact avec la population, mais aussi de faire un diagnostic communautaire, afin d'établir un inventaire des principaux problèmes. Suite à cet état des lieux, plusieurs pistes ont été élaborées et ont débouché sur les actions mises en œuvre dans le cadre des projets urbains 2008-2011. La volonté était d'améliorer la qualité de vie du quartier, de favoriser l'intégration des populations migrantes et de promouvoir la création de liens sociaux entre les habitants. Au vu des résultats atteints, la Ville de Vevey a souhaité ensuite élargir son action à un second quartier, le quartier Plan-Dessus.

**Quels projets ont eu du succès et donné des résultats durables? Et pourquoi?**

La dimension participative du projet urbain a incité les habitants à s'impliquer et a donc amené à différents succès, notamment avec l'ouverture des deux maisons de quartier. Il s'agissait de demandes fortes de la part de la population dans les deux quartiers concernés. L'implication des associations de quartier dans la démarche a également permis de

leur donner une bonne visibilité et a mobilisé la population.

**Des projets participatifs font souvent naître des attentes dans la population. Comment se gère un projet participatif pour le développement des quartiers?**

Un projet participatif doit répondre aux besoins du public-cible afin que celui-ci soit motivé par les changements que le projet peut apporter. Pour identifier ces besoins, il est nécessaire de connaître le terrain et d'impliquer les figures importantes du quartier (personnes, associations reconnues, institutions) qui pourront ensuite servir de relais. Il convient donc en premier lieu d'établir un état des lieux des structures impliquées sur le terrain et de les mobiliser. Il est important de poser les limites en termes de temporalité et de moyens. Une des clés de la réalisation d'un projet de développement de quartier est la communication. Il est primordial d'instaurer une bonne communication, d'une part, pour informer les différents acteurs du projet mais également pour instaurer un lien de confiance et ainsi favoriser la collaboration.

**L'engagement dans les quartiers change-t-il aussi le mode de travail interdépartemental dans l'administration?**

Nous avons remarqué qu'il était indispensable d'impliquer les services de la Ville. Cette façon de procéder a permis de développer une «culture commune» et de partager

les diverses problématiques sous différents angles. Les projets urbains ont donc renforcé les collaborations transversales au sein de l'administration.

**La population de Vevey vient de dire non à trois projets de densification urbaine au cours des quatre dernières années. Comment expliquez-vous cela?**

Si on tente d'identifier les raisons du refus de ces projets, on peut mentionner les causes principales suivantes: refus d'une certaine forme de densification, déficit de vision d'ensemble, déficit notamment dû à un règlement des constructions particulièrement obsolète (1964) et manque de démarche participative, pour ne citer que les raisons les plus significatives. Une part importante de la population a en effet associé densification et perte de qualité de vie.

Ce mécontentement est monté graduellement. Il s'est cristallisé lors des référendums. Ceci n'est toutefois pas une spécificité veveysanne. Quasiment tous les projets d'urbanisme de l'arc lémanique sont actuellement attaqués, soit par des voies légales, oppositions ou recours, soit par voies politiques.

Pour Vevey, une vision d'ensemble sera nécessaire. Elle se formalisera par un concept global d'urbanisation visant à une approche différenciée de la densification selon les quartiers. Cette démarche sera participative: dans un premier temps avec le Conseil Communal et les associations, puis avec les habitants.

## THÈME

## «Village dans la ville»: Un quartier est plus qu'un code postal

**Le développement des quartiers contribue à la cohésion sociale et fait du quartier un «village dans la ville». Or il n'existe pas de recette miracle pour le succès des projets de développement: les conditions sont trop différentes d'une ville et d'une commune d'agglomération à l'autre. Le Réseau Quartiers Vivants rend possibles et encourage pourtant les échanges entre les communes.**



**Julia Imfeld**  
Responsable Réseau  
Quartiers Vivants,  
collaboratrice scientifique  
Union des villes suisses

Les villes suisses connaissent une croissance soutenue. À Lausanne et Winterthur, la population a augmenté de plus de 15% entre 2005 et 2015, voire de quelque 40% dans les communes d'agglomération comme Regensdorf ou Opfikon. Selon les «Statistiques des villes suisses 2017», durant la même période, seules cinq des 172 villes et communes étudiées ont enregistré un recul démographique. Qu'est-ce qui attire les gens dans les villes? L'offre culturelle variée, la bonne infrastructure et les chemins courts sont certainement des atouts de la vie urbaine. Mais la haute qualité de logement et de vie dépend largement de l'environnement immédiat, autrement dit des quartiers. On n'a pas à y déplorer l'anonymat si critiqué de la grande ville, et il n'est pas rare que l'on appelle le quartier «un village dans la ville»: les gens se connaissent et se saluent dans le magasin de quartier ou en faisant leur jogging. Car enfin, un quartier n'est pas un simple code postal, une unité administrative ou un espace de vie, mais un art de vivre.

### Les «Projets urbains» comme moteurs du développement des quartiers

La diversité culturelle et sociale, la mutation démographique ainsi que les évolutions du marché du logement mettent cependant à l'épreuve la cohésion sociale dans les quartiers. Les quartiers connaissent d'autres défis: une charge de circulation importante, biens immobiliers et espaces extérieurs négligés et une concentration de groupes de population défavorisés. En dépit de ces évolutions, les villes et les communes d'agglomération doivent préserver la qualité de vie des citoyens et citoyennes. Dans ce contexte, les efforts

investis dans le développement et l'amélioration des quartiers au cours de ces dernières décennies ont dans de nombreux endroits été redoublés. Certaines petites villes et communes profitent par exemple du programme fédéral «Projets urbains – Intégration sociale dans les zones d'habitation» lancé en 2008. Une approche globale a permis d'initier dans des communes une foule de projets qui sans ce soutien n'auraient pas tous pu être réalisés.

«L'expérience des communes montre que la qualité de vie peut être améliorée grâce aux mesures de la politique des quartiers. Les effets sont toutefois difficilement mesurables.»

Les communes participant aux Projets urbains sont convaincues de l'efficacité du développement des quartiers. Leur expérience montre que la qualité de vie dans les quartiers peut être nettement améliorée grâce à des mesures ciblées – qu'il s'agisse de la mise à disposition de bancs à Vevey et Schaffhouse ou de l'instauration des rencontres de quartier à Montreux. L'absence de mesurabilité de l'efficacité du travail de quartier constitue toutefois un problème fondamental pour de nombreuses communes. L'augmentation de la cohésion sociale, de l'intégration ou de la prévention ne peut pas véritablement être exprimée par des chiffres. Il est donc naturellement difficile de justifier le coût des projets ou des salaires dans un débat budgétaire. Cet aspect est très regrettable et montre combien le développement des quartiers dépend de la volonté politique existant au sein du Parlement et des exécutifs.

### Le Réseau Quartiers Vivants encourage les échanges d'expériences

Une chose est claire: les conditions et le contexte différent d'une ville et d'une commune à l'autre. Il n'existe donc pas de solutions universelles. Il est donc d'autant plus important de procéder à des échanges d'expérience.

Le Réseau Quartiers Vivants lancé à l'automne dernier offre la possibilité de s'inspirer mutuellement en échangeant sur les thèmes centraux relatifs au développement des quartiers. Une nouvelle plaque tournante en matière de développement des quartiers est en train de se créer sous l'égide de l'Union des villes suisses. L'apprentissage mutuel ne se limite pas aux villes et aux communes d'agglomération: les échanges au sein de l'administration sont tout aussi importants. La réussite du développement d'un quartier passe par la participation, outre de l'urbaniste, de la travailleuse sociale, du délégué à l'intégration, des chefs des services municipaux des constructions ou de la jardinière d'enfants. Les approches globales du développement des quartiers exigent donc aussi une collaboration inclusive entre les départements qui fonctionnent bien. L'Union des villes suisses est convaincue que les quartiers sont adaptés pour être des laboratoires à petite échelle permettant de tester des approches de solution différentes pour les défis mentionnés au début de cet article.

«Le soutien du travail bénévole par les communes est souvent indispensable pour le succès des projets à long terme.»

Dans la résolution des problèmes au niveau du quartier, la population joue un rôle central. La plupart des projets tels que les dîners de quartier, cafés linguistiques, rencontres de quartiers ou l'aide aux devoirs ne peuvent pas être réalisés sans le travail des bénévoles. La collaboration avec les migrantes et migrants est une contribution supplémentaire à une compréhension mutuelle et à une intégration plus efficace. Il est donc d'autant plus important de lier les parties prenantes durablement aux projets. De nombreuses communes ont cependant du mal à obtenir une participation durable de la population. Un minimum de soutien de la part de la commune est donc indispensable pour assurer la pérennité des projets. En effet, les villes et communes ont intérêt à avoir des quartiers offrant une grande qualité de vie et par conséquent aussi à ce que les mesures de développement des quartiers réussissent à long terme.



## POLITIQUE

## Regard sur la session d'été

Dès la session spéciale de début mai, le Conseil national a approuvé deux affaires pertinentes pour les villes: comme le Conseil des États, il s'est prononcé en faveur d'un soutien supplémentaire des cantons et des villes d'un montant de quelque 100 millions de francs afin de soulager les parents au niveau de l'accueil extra-familial des enfants. Par ailleurs, en ce qui concerne le crédit d'obligation pour le trafic régional de voyageurs, le Conseil national a suivi la petite Chambre en augmentant le crédit de 144 millions et en le portant ainsi à 4,1 milliards de francs. Dans la session d'été, outre des interventions sur la législation postale (cf. L'UVS dans la ligne de mire, p. 5), les thèmes seront notamment les suivants:

**Stratégie Réseaux électriques**

L'approvisionnement suisse en électricité doit être adapté aux exigences modifiées. Si la volonté du Conseil des États est suivie, le réseau de distribution devra à l'avenir toujours être installé sous terre et non sous forme de lignes aériennes. Les producteurs de courant doivent avoir le droit de vendre leur propre électricité à des conditions meilleures dans l'approvisionnement de base. L'utilisation de systèmes intelligents optimi-

sera par ailleurs la consommation d'énergie. La CEATE-CN est d'accord avec le Conseil des États sur la plupart des points.

Le Conseil des États statuera quant à lui sur un système incitatif en matière climatique et énergétique (SICE) et rejettera probablement, comme l'a déjà fait avant lui le Conseil national, la proposition du Conseil fédéral. L'Accord de Paris sur le climat devrait en revanche être approuvé.

**Infrastructure ferroviaire**

L'organisation de l'infrastructure ferroviaire prévoit entre autres le transfert du service d'attribution des sillons dans un établissement de la Confédération et le renforcement de la Commission d'arbitrage dans le domaine des chemins de fer. Ceci est censé permettre d'éviter la discrimination dans l'accès à l'infrastructure ferroviaire. Sont controversées les maîtrises de système et les restrictions des droits de participation des cantons, villes et associations de transport qui en découlent. Le Conseil national a renvoyé l'objet au Conseil fédéral. La Commission du Conseil des États demande toutefois à son conseil d'entrer en matière.

Le Conseil des États débat en outre des propositions de sa commission sur les conditions-

cadres de l'aménagement des chemins de fer 2030/2035. La fixation des priorités devrait entre autres tenir compte d'aspects tels que le degré de desserte, l'élimination des goulets d'étranglement, les effets de réseau et le potentiel de développement.

**Assurances sociales**

Les fonds de compensation de l'AVS, l'AI et l'APG devront à l'avenir être administrés par un organisme de droit public. La création d'une nouvelle personnalité juridique a pour but de simplifier les responsabilités. Les conseils sont partagés sur la question de savoir si l'organe de révision doit être une entité externe ou au contraire rattaché au Département fédéral de l'intérieur. Le Conseil fédéral a soumis au Parlement une proposition qui donne de nouvelles bases au calcul des prestations complémentaires. Le partage des tâches entre la Confédération et les cantons doit perdurer. Selon la volonté de la Commission du Conseil des États, les cantons profiteraient eux-mêmes des économies supplémentaires. L'UVS soutient les objectifs, à savoir le maintien du niveau des prestations, l'amélioration de l'utilisation des fonds propres pour la prévoyance vieillesse ainsi que la réduction des effets de seuil.

## Procédures de consultation

**Stratégie énergétique 2050**

En dépit des concessions consenties, l'Union des villes suisses évalue dans l'ensemble comme positives les neuf ordonnances au moyen desquelles le Conseil fédéral compte mettre en œuvre le train de mesures de la Stratégie énergétique 2050. L'UVS critique le fait que l'ordonnance sur le CO<sup>2</sup> prévoit la poursuite de plusieurs allègements, voire l'instauration de nouveaux. Ceci aurait pour effet de repousser inutilement dans le temps les objectifs en matière de CO<sup>2</sup>. Dans l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité comme dans l'ordonnance sur l'énergie, les villes proposent de tenir aussi compte des nouvelles technologies de stockage «Power to gas». L'UVS propose d'autre part que les valeurs seuils pour la reconnaissance de l'intérêt national soient revues à la hausse. De

même, l'UVS demande que pour le versement des contributions globales, on prenne aussi en compte les programmes communaux en complément des programmes cantonaux.

**Loi sur la protection des données**

Compte tenu du développement fulgurant de la technologie, les membres de l'Union des villes suisses se félicitent expressément de la révision totale de la loi sur la protection des données. Pour être efficace, la protection des données ne doit pas se faire uniquement sur le papier, mais être imposée dans les faits. On peut se demander si le fait de renoncer au prélèvement de frais de justice suffira à réaliser cet objectif. Les membres pensent en outre qu'il est important que la responsabilité de la protection des données n'incombe pas seulement aux citoyennes et citoyens.

**Loi sur la taxe d'exemption**

Diverses modifications de la loi sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir doivent permettre de créer des mesures plus équilibrées en cas de non-exécution du service militaire obligatoire. Il est ainsi prévu que les personnes auxquelles il manque 15 jours de service militaire au moment de la démobilisation s'acquittent d'une taxe de clôture. Dans l'ensemble, l'Union des villes suisses se félicite des mesures proposées. Elle refuse toutefois une augmentation du forfait minimum, car en raison de leur jeune âge, les conscrits n'ont que peu de revenus, voire aucun.

Autres consultations disponibles sous:  
[www.uniondesvilles.ch/fr/Info/Politique/Consultations](http://www.uniondesvilles.ch/fr/Info/Politique/Consultations)

## ACTUALITES

# L'UVS dans la ligne de mire

## Projet fiscal 17: la voix des villes se fait entendre



La question de l'imposition des entreprises suscite des débats intenses visant à obtenir un projet susceptible de rallier une majorité.

Le Conseil fédéral souhaite statuer à la mi-juin sur les valeurs de référence du Projet fiscal 17 – c'est ainsi que s'intitule le projet qui succède à la réforme de l'imposition des entreprises III. Son élaboration incombe à un organe de pilotage de la Confédération et des cantons. Pour l'UVS, il est toujours incompréhensible que l'échelon communal ne soit pas intégré dans ces travaux en tant que partenaire à part entière. Il est toutefois réjouissant de constater que les villes ont déjà été auditionnées plusieurs fois et que leurs revendications ont été considérées avec bienveillance. Le Projet fiscal 17 sera ainsi beaucoup plus transparent que la RIE III. Les ordonnances et les projets de mise en œuvre seront connus à un stade plus précoce. Les pertes fiscales seront plus limitées et le contre-financement se verra accorder une plus grande importance. On a notamment fait preuve de compréhension envers la demande consistant à ancrer dans la loi l'obligation des cantons de dédommager les communes.

## L'intervention de l'UVS lors des auditions sur l'approvisionnement postal



Les plans de la Poste suisse visant à restructurer radicalement son réseau d'offices de poste occupent également les villes et les communes d'agglomération. On ignore pratiquement toujours quels services postaux seront dans l'avenir assurés où et comment. Une seule chose semble claire: de nombreux offices de poste seront fermés. Lors des auditions des commissions parlementaires responsables, l'Union des villes suisses a critiqué la politique d'information de la Poste vis-à-vis des villes et des communes. L'Union des villes suisses ne remet pas fondamentalement en cause l'adaptation du réseau d'offices de poste aux habitudes nouvelles; elle demande cependant que ce processus soit soumis à des critères pertinents qui reflètent les conditions prévalant dans les villes et les agglomérations. Les consultations du Conseil national sur la législation postale durant la session d'été seront suivies attentivement.

## Confirmation d'une politique énergétique déjà mise en œuvre



L'Union des villes suisses se réjouit de l'acceptation nette du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 par les citoyens suisses. Ce oui représente un pas important vers un approvisionnement en énergie qui à l'avenir sera plus fortement orienté vers le renouvelable. L'acceptation de la Stratégie énergétique 2050 crée en outre la sécurité du droit et de la planification également pour les services industriels des villes et des communes. Et la décision populaire crée de la valeur ajoutée locale, car celle-ci sera considérablement renforcée par le développement des énergies renouvelables et par les investissements dans l'efficacité énergétique. De nombreuses villes et communes ont déjà décidé il y a des années de se retirer de l'énergie nucléaire et de se concentrer sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Leurs expériences montrent que la stratégie énergétique fonctionne et que la sécurité de l'approvisionnement reste garantie. Le verdict populaire d'aujourd'hui confirme cette orientation de politique énergétique et contribue au renforcement de la production d'énergie domestique, notamment hydraulique.

[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)

## La mobilité, grand axe thématique des Statistiques des villes 2017



Au cours des quarante dernières années, le nombre de kilomètres-voyageurs parcourus sur la route et par le rail a doublé. Une grande partie de cette croissance du trafic de voyageurs a lieu dans l'espace urbain. L'extension des transports publics s'est également traduite, au moins dans les grandes villes, par un recul du degré de motorisation. C'est ce que montrent les «Statistiques des villes suisses 2017» parues en avril, dont le grand axe thématique est la mobilité. Ce numéro fournit des données concrètes sur le degré de mobilité, sur les moyens de locomotion des pendulaires ou sur la densité des arrêts. L'annuaire a été publié pour la deuxième fois conjointement par l'Union des villes suisses et l'Office fédéral de la statistique.

[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)

## Brèves

### Maintien de la valeur des routes

L'Organisation Infrastructures Communales (OIC), l'UVS et l'ACS viennent de publier leur guide «Maintien de la valeur des routes». Il peut être commandé dans la boutique en ligne de l'OIC (version française à partir du mois d'août).

[www.infrastructures-communales.ch](http://www.infrastructures-communales.ch)

### Développement durable

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) et la Commission fédérale des migrations (CFM) invitent les cantons et communes à déposer des projets portant sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

[www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

### Nouveautés cyberadministration

La cyberadministration suisse – organisation de la Confédération, des cantons et des communes pour la croissance des prestations administratives électroniques – diffuse dans sa lettre d'information six fois par an des informations sur des nouveautés relatives à la cyberadministration.

[www.egovernment.ch](http://www.egovernment.ch)

### Conférence openaxs FTTH smart city

De plus en plus de villes et de communes étendent leurs réseaux de fibre optique pour les infrastructures intelligentes. La 7<sup>e</sup> conférence openaxs FTTH, qui aura lieu le 23 août à Saint-Gall, montre comment exploiter au maximum le potentiel de ces infrastructures.

[www.openaxs.ch](http://www.openaxs.ch)

### Place du village en ligne 2324.ch

Avec sa plateforme en ligne 2324.ch, une association se propose d'encourager le dialogue entre les autorités, les habitants, les associations et les organisations et de créer des places du village en ligne offrant des contenus locaux.

[www.2324.ch](http://www.2324.ch) (en allemand)

# Agenda

## Union des villes suisses UVS

- 31 août 2017/  
1<sup>er</sup> septembre 2017** **Journée des villes 2017** à Montreux  
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 17 octobre 2017** **Colloque d'automne du Réseau Quartiers Vivants** à Berne  
Informations: www.lebendige-quartiere.ch
- 2 novembre 2017** **Conférence nationale «Vers le tout numérique? La ville aux premières loges»** à Soleure  
Informations: Barbara Brechbühl et Julia Imfeld, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

## Sections de l'Union des villes suisses

- 17 août 2017** **Assemblée générale et colloque de la Conférence des villes pour la mobilité** à Berne  
Informations: Roman Widmer, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch
- 8 septembre 2017** **Conférence d'automne de l'Initiative des villes pour la formation**  
Informations: www.staedteinitiative-bildung.ch, téléphone 052 267 55 18, info@staedteinitiative-bildung.ch
- 22 septembre 2017** **Colloque de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes** à Berne  
Informations: Karin Christen, téléphone 031 356 32 32, info@cdfv.ch
- 26/27 octobre 2017** **Conférence des délégués de la Conférence des villes en matière culturelle** à Lugano  
Informations: Karin Christen, téléphone 031 356 32 32, info@skk-cvc.ch
- 3 novembre 2017** **Conférence d'automne de l'Initiative des villes pour la politique sociale**  
Informations: Katharina Rüegg, téléphone 052 267 59 57, info@staedteinitiative.ch

## Divers

- 13 - 16 juin 2017** **Suisse Public** à Berne (patronage UVS)  
Informations: www.suissepublic.ch
- 27 juin 2017** **Conférence digma - Protection des données** à Zurich  
Informations: www.digma-datenschutz.ch (allemand)
- 8 septembre 2017** **Congrès de VLP-ASPAN «Densification: entre qualité et rentabilité»** à Soleure (patronage UVS)  
Informations: www.vlp-aspan.ch
- 14 novembre 2017** **Initiatives et coopérations intergénérationnelles dans l'assistance-encadrement** à Aarau  
Informations: Careum Weiterbildung, www.intergeneration.ch

### Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne  
 Rédaction: Renate Amstutz, Marius Beerli, Karin Christen, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Lucas Müller, Maja Münstermann, Martin Tschirren, Roman Widmer; traduction: proverb  
 Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: mäd; page 2: Céline Michel  
 Téléphone: 031 356 32 32, fax 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch  
 Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch